

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

COMMUNE D'ÉPANNES

**Extrait du registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

du Conseil Municipal

L'an deux mil quatorze, le 3 Novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à ÉPANNES sous la présidence de M. Thierry BEAUFILS.

Étaient présents : Mrs AUGEREAU – BAUDU – BEAUFILS – BRULÉ – LEDET - MOUSSEAU --BAUDOUIN- Mmes BERNOLE – BLANVILLAIN – BOUBET – GALLOPIN – GUIGNARD

Pouvoir : Mr PONTET donne pouvoir à Mme BLANVILLAIN

Absents excuses: Mr. POGUT - Mr. ROULIN

M. Emmanuel BRULÉ a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 12

Date de Convocation : Le 27 Octobre 2014

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle les questions inscrites à l'ordre du jour

Approbation du dernier compte rendu

Monsieur le Maire fait lecture du dernier compte rendu de Conseil Municipal en date du 6 octobre.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Personnel Communal C01.11.2014

Suite à la réintégration de Madame COLLOT Frédérique en date du 4 août 2014 et à la réorganisation des services, Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail de cet agent. Après avis favorable du comité technique paritaire en date du 4 septembre dernier, le conseil municipal décide à l'unanimité d'augmenter le temps de travail de Madame COLLOT Frédérique, adjoint administratif de 1^{ère} classe de 10 heures par semaine à compter de septembre 2014.

Une délibération sera prise.

Indemnités horaires pour travaux supplémentaires C02.11.2014

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'instituer une indemnité horaire pour travaux supplémentaires au profit des agents municipaux des services techniques et administratifs.

En effet, il apparaît nécessaire de pouvoir permettre aux agents de la commune d'encadrer les manifestations (Manifestations communales, bal du 14 juillet, fête du four à pain...) et d'assurer ainsi la maintenance en cas de nécessité.

Ces heures ainsi effectuées donneront droit à récupération si l'agent le souhaite ou à rémunération si ces heures sont accomplies en dehors des bornes horaires du cycle de travail.

Les conseillers acceptent à l'unanimité.

Une délibération sera prise en ce sens en tenant compte des grades respectifs des agents du service technique et des agents du service administratif.

Modification des membres de la commission communale électorale

Depuis maintenant plusieurs années Mrs GARAULT Maurice et CAILLE Elie sont membres de la commission communale électorale et ont émis le souhait d'arrêter leur mandat. La commune ayant de nouveaux quartiers et de nouveaux habitants il semble difficile pour eux de pouvoir se prononcer sur les inscriptions et radiations électorales.

Nous devons trouver 2 représentants de la commune qui auraient envie de s'investir au sein de cette commission. Le Maire propose de faire passer un article sur le site internet de la commune et de mettre un article dans le futur Epannes Infos.

Tarifs salle socio-culturelle

Les élus s'interrogent sur les prix pratiqués à ce jour concernant la location de la grande salle des fêtes. En effet certaines incohérences apparaissent concernant les tarifs pour les locations locales et les locations hors communes.

La commission manifestation prévoit de se réunir prochainement afin de simplifier les tableaux de locations, le but étant de louer à prix de marché notre salle. Il faut voir ce qui se pratique sur les communes alentours en tenant compte des atouts de notre salle. L'objectif est de faire progresser le nombre de locations et permettre des recettes plus importantes.

Modification des statuts du SMEDEP C03.11.2014

Nous devons prendre une délibération portant sur une modification des statuts du SMEDEP.

En effet, lors de leur dernier comité syndical en date du 9 octobre dernier, les membres réunis ont délibéré en vue de modifier certains articles. Jean-Nicolas BAUDOUIN nous fait un résumé :

Notamment :

- * supprimer la mention du syndicat de la Gorre-Le Pont qui n'existe plus,
- * supprimer la mention du nombre de compteurs au 31/12/1996 (date obsolète) et rédiger un contenu de la contribution des collectivités membres qui soit conforme aux contributions en vigueur
- * supprimer la mention du nombre de vice-président qui n'a pas à être fixé par les statuts
- * rendre possible sous des conditions financières à définir le transfert de la compétence « distribution » d'une collectivité adhérente, alors que la condition d'un rendement minimal de 75% n'est pas atteinte sur son réseau.

Après discussion les membres présents votent à l'unanimité les changements de statuts du SMEDEP.

Une délibération sera prise en ce sens.

Recensement de la population 2015 C04.11.2014

Du 15 janvier au 26 février 2015 aura lieu le recensement de la population d'Epannes.

Il nous faut nommer un coordonnateur communal et 2 agents recenseurs. Sur proposition du Maire et après en avoir discuté, Laurence VANHOVE est nommée coordonnateur titulaire et Frédérique COLLOT coordonnateur suppléant.

Concernant les agents recenseurs, il est proposé de nommer les 2 personnes qui s'étaient occupées du recensement en 2010.

Sont nommés agents recenseurs à l'unanimité : Madame TERRADE Monique et Monsieur

DUPEUX Yvan.

Une délibération et un arrêté nominatif seront pris.

Préparatifs du 11 Novembre

Chantal GUIGNARD nous informe que les pompiers ne pourront être présents puisqu'ils ont été appelés sur FRONTENAY ROHAN pour la cérémonie du 11 novembre.

Mr LARGEAUD (époux de Josette LARGEAUD membre du CCAS) sera présent et jouera la sonnerie aux morts au clairon.

Des enfants de l'école Jacques Prévert liront un texte.

Des courriers d'invitation aux présidents d'association ont été envoyés.

La cérémonie aura lieu dès 11h15.

Des jeunes de La junior association s'occuperont de la vente des bleuets.

Emmanuel BRULE rappelle qu'il ne faut pas oublier de mentionner l'heure aux correspondants de la Nouvelle République et du Courrier de l'Ouest pour qu'ils la communiquent dans les journaux.

Epannes Infos 2015

La commission communication s'est réunie le 27 octobre dernier.

Pour diffuser Epannes Infos début janvier, il faut clôturer les travaux rédactionnels assez rapidement afin de les envoyer le 22 décembre au plus tard à l'imprimeur.

Emmanuel BRULE propose de lancer un appel d'offre concernant les impressions. Véronique GALLOPIN se rapproche de la CAN pour tenter d'obtenir des tarifs intéressants.

La commission se réunit le 20 novembre prochain pour poursuivre l'élaboration du bulletin.

Budgets 2015

La commission finances va se réunir prochainement afin de commencer l'élaboration des budgets 2015 concernant le Commune, les Locatifs et les Jardins de Ribray.

Damien AUGEREAU et Véronique GALLOPIN ont eu un rendez-vous avec la perceptrice de Frontenay Rohan Rohan et commencent à travailler sur les budgets.

La commission finances va établir les dépenses de fonctionnement et les recettes d'investissement afin de faire un prévisionnel pour 2015, présenté en conseil en février prochain pour un vote en mars.

Questions diverses

Denis MOUSSEAU nous informe qu'il est allé, avec Véronique GALLOPIN visiter la boulangerie de Saint-Maxire qui s'est faite sur un projet semblable à celui de la commune : local communal transformé en commerce.

Le 14 novembre prochain, une réunion est programmée avec Denis MOUSSEAU, Véronique GALLOPIN, Damien AUGEREAU et Pauline COUTY (perceptrice) afin de commencer à préparer des dossiers de demandes de subventions pour le projet de la future boulangerie d'Epannes.

*Le service assainissement de la CAN va se déplacer le 10 novembre sur la commune afin de quantifier les dégâts qu'il y a eu sur les chaussées et les voies communales suite aux travaux du tout à l'égout. La CAN devrait prendre à sa charge la réfection des chaussées et les travaux de remise en état des voies.

*Eclairage de Noël

La commission manifestation va se réunir prochainement pour préparer les prochaines illuminations.

*Dominique LEDET nous fait un état des prochaines réparations à prévoir sur les locaux communaux.

*Damien BAUDU va se rapprocher de Madame BAULAN, géomètre du lotissement les Jardins de Ribray afin de savoir s'il est possible de revoir le règlement intérieur du lotissement et laisser plus de souplesse aux acquéreurs des dernières parcelles pour permettre d'accélérer de nouvelles ventes de terrains.

*Anne BERNOLE nous fait un point sur les TAP de la seconde période qui enregistre beaucoup d'inscrits.

La commune s'est portée candidate pour accueillir un spectacle financé par le Syndicat du Marais.

Il va être proposé aux scolaires le 11 février prochain : le matin pour les enfants de l'école et l'après-midi pour les autres enfants de la commune.

Seuls les repas aux intervenants seront à la charge de la commune.

Anne rencontre les intervenants prochainement afin de faire un point sur les modalités d'organisation.

* Emmanuel BRULE nous informe qu'un appel d'offre va être lancé concernant la cantine scolaire. Le prestataire actuel « RESTORIA » a un contrat qui court jusqu'au 31 décembre prochain. Cet appel d'offre permettra de voir s'il n'est pas possible de trouver un prestataire meilleur marché.

*Noëlla BOUBET nous informe des problèmes importants rencontrés ces dernières semaines au Foyer Logement.

La séance est levée à 10h45.

Prochaine réunion de conseil municipal : le lundi 1^{er} décembre 2014 à 20h30